

# **AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE APPROFONDIE PORTANT SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES INSTITUTIONS DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT : CAS DE LA BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA CEDEAO**

## **1. INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'APPEL D'OFFRES**

La quête du développement durable s'est imposée comme un objectif stratégique majeur au XXI<sup>e</sup> siècle, en particulier dans les régions à revenu faible et intermédiaire. Ces régions sont souvent confrontées à des contraintes structurelles et à des faiblesses institutionnelles qui entravent une croissance inclusive (Lemma, 2019). Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies soulignent la nécessité de mécanismes de financement coordonnés pour faire face à des défis de développement complexes, tels que la pauvreté, le chômage, les déficits en infrastructures et la vulnérabilité climatique (Lemma, 2019 ; Gutierrez & Kliatskova, 2021). Dans ce contexte, les institutions multilatérales et régionales de financement du développement (IFD) jouent un rôle crucial dans la mobilisation de capitaux à long terme afin de soutenir le développement tant du secteur public que du secteur privé, en particulier pour pallier les défaillances du marché (Gong et al., 2023). La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) quant à elle, joue un rôle central dans la promotion du développement durable à travers la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, notamment par la mise en œuvre d'interventions ciblées dans divers secteurs. Sa mission consiste principalement à lever les obstacles structurels à la croissance, à renforcer l'intégration régionale et à améliorer le bien-être social (Donkor et al., 2024). Malgré les interventions de la BIDC, il n'existe aucune preuve empirique de son impact sur les ODD (Donkor et al., 2024). Le présent document vise à solliciter des propositions pour une étude visant à évaluer l'impact de la BIDC sur le développement.

## **2. À PROPOS DE LA BIDC**

La BIDC est l'institution de financement du développement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui compte 15 États membres. Créée le 28 mai 1975 sous le nom de Fonds de coopération, de compensation et de développement de la CEDEAO, la BIDC a commencé ses activités opérationnelles en 1979, en se concentrant initialement sur le financement d'initiatives de développement au sein des États membres. En 1999, le Fonds de la CEDEAO a été transformé sous la forme d'une société holding dénommée Groupe BIDC avec deux filiales : le Fonds régional de développement de la CEDEAO (FRDC) dédié au financement du secteur public et la Banque régionale d'investissement de la CEDEAO (BRIC) dédié au financement du développement du secteur privé. En 2006, la BIDC est devenue une entité unifiée dotée de deux guichets opérationnels, l'un consacré au secteur public et l'autre au secteur privé, puis elle fonctionne sous cette nouvelle forme depuis janvier 2007.

La mission de la BIDC consiste à promouvoir le financement de projets régionaux et nationaux visant à faire de l'Afrique de l'Ouest une région forte, industrialisée et compétitive à l'échelle mondiale. Les activités de la BIDC s'articulent autour de cinq secteurs stratégiques. Premièrement, les infrastructures et les services de base constituent une priorité essentielle,

avec des investissements dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'approvisionnement en eau visant à lever les goulets d'étranglement qui freinent l'activité économique. Deuxièmement, la Banque soutient le développement rural et la durabilité environnementale, en appuyant l'agriculture, l'irrigation, les énergies renouvelables et la protection des écosystèmes afin de renforcer la sécurité alimentaire et la résilience climatique. Troisièmement, dans le secteur social, la BIDC finance des projets dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la formation professionnelle, contribuant ainsi au développement du capital humain et à la croissance inclusive. Quatrièmement, elle promeut le développement industriel — notamment la transformation agricole, l'exploitation minière et l'innovation technologique — afin de favoriser la transformation structurelle. Enfin, la BIDC renforce le secteur des services, en particulier les services financiers et les technologies de l'information, afin d'accroître la productivité et la diversification économique.

Sur le plan opérationnel, la BIDC octroie des prêts, des garanties et des prises de participation pour des projets d'investissement, mobilise des ressources financières sur divers marchés et fournit une assistance technique en faveur des initiatives de développement. La BIDC s'est ainsi affirmée comme un acteur clé de la promotion de l'intégration régionale, du développement des infrastructures et des partenariats public-privé dans l'espace CEDEAO.

### **3. ÉNONCÉ DU PROBLÈME**

Les institutions multilatérales et régionales de financement du développement (IFD) jouent un rôle crucial dans la promotion des ODD, en particulier dans les régions à revenu faible et intermédiaire où les capacités du secteur public sont souvent limitées (Lemma, 2019). En Afrique de l'Ouest, la BIDC est un bailleur de fonds régional majeur, chargé de promouvoir l'intégration économique, le développement des infrastructures et la croissance du secteur privé (Donkor et al., 2024).

La quête du développement durable s'est imposée comme un objectif stratégique majeur au XXI<sup>e</sup> siècle, en particulier dans les régions à revenu faible et intermédiaire. Ces régions sont souvent confrontées à des contraintes structurelles et à des faiblesses institutionnelles qui entravent la croissance inclusive (Lemma, 2019). Les ODD soulignent la nécessité de mécanismes de financement coordonnés pour faire face à des défis de développement complexes, tels que la pauvreté, le chômage, les déficits en infrastructures et la vulnérabilité climatique (Lemma, 2019 ; Gutierrez & Kliatskova, 2021). Dans ce contexte, les institutions multilatérales et régionales de financement du développement (IFD) jouent un rôle crucial dans la mobilisation de capitaux à long terme afin de soutenir le développement tant du secteur public que du secteur privé, en particulier pour pallier les défaillances du marché (Gong et al., 2023).

Le financement du développement vise à corriger les défaillances du marché qui entravent l'efficacité économique et l'atteinte de résultats sociaux souhaitables, en particulier dans les secteurs stratégiques où l'intermédiation financière privée s'avère insuffisante en période de ralentissement économique (Gbahabo, Agyeman et Ikhide, 2024). Les IFD, y compris les banques de développement nationales et multilatérales, sont des acteurs essentiels du financement du développement des infrastructures, en particulier dans des contextes marqués par des contraintes budgétaires et des défaillances de marché. Les projets d'infrastructure

impliquent souvent des coûts initiaux élevés, des délais prolongés et des risques importants, ce qui les rend moins attractifs pour les investisseurs privés en l'absence d'une participation publique ou quasi publique.

La BIDC, en Afrique de l'Ouest, est le bras financier de la CEDEAO qui promeut l'intégration régionale et la transformation économique. En tant qu'institution régionale de financement du développement, l'architecture de financement de la BIDC vise à concilier les objectifs de développement concessionnels et la viabilité financière (Abor, 2023). La BIDC joue un rôle central dans la promotion du développement durable en Afrique de l'Ouest, par la mise en œuvre d'interventions ciblées dans divers secteurs. Sa mission consiste à surmonter les contraintes structurelles à la croissance, à renforcer l'intégration régionale, à améliorer le bien-être social et à soutenir le développement des énergies renouvelables (Donkor et al., 2024). Malgré le rôle essentiel de la BIDC dans le financement des infrastructures, le développement du secteur privé et la résilience socio-économique, il existe peu de données empiriques rigoureuses sur son impact sur le développement durable (Donkor et al., 2024 ; Yekpa et al., 2025).

Au regard de l'ampleur des interventions menées par la BIDC dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du déficit criant de données sur son impact, il est indispensable de procéder à une évaluation de l'impact sur le développement de ses interventions. En outre, cinq raisons principales justifient la conduite d'une étude sur l'impact de la BIDC sur le développement. Premièrement, une telle étude offrirait à la BIDC et aux États membres de la sous-région une perspective globale permettant d'apprécier et de suivre le niveau ainsi que l'impact des interventions sur le développement. Deuxièmement, bien que toutes les interventions puissent avoir un impact sur le développement, cet impact relatif peut varier d'un État membre à l'autre. L'évaluation de l'impact des interventions sur le développement pourrait donc mettre en évidence ces différences et permettre d'identifier les projets ayant un impact relatif propre à chaque État membre. Troisièmement, pour la BIDC, l'évaluation de l'impact sur le développement permet de mesurer également son efficacité et son impact sur le développement (DEI), ainsi que son retour sur investissement en matière de développement (DROI) ; valeur monétaire attribuée aux retombées en matière de développement. Quatrièmement, cela permet de mettre en place un cadre et une base de données sur la matrice de développement des interventions et des résultats, éléments essentiels au suivi de l'impact sur le développement. Enfin, une évaluation rigoureuse de l'impact sur le développement fournirait des enseignements, données et informations déterminants pour la conception d'interventions stratégiques par la BIDC.

Cette étude vise à combler les lacunes en matière de connaissances et de stratégie découlant de l'absence d'une évaluation de l'impact sur le développement des interventions de la BIDC. Alors que certaines institutions financières de développement (IFD) disposent de nombreuses études concernant leur impact sur le développement, il existe peu de données sur d'autres, à l'instar de la BIDC. L'étude évaluera les contributions de la BIDC au développement durable à travers des résultats, tels que le bien-être social, le développement rural, la durabilité environnementale, le développement des infrastructures, l'industrialisation, l'accès au financement, l'approfondissement du secteur financier, et l'intégration régionale.

L'importance de cette étude réside dans le fait qu'elle fournit des informations factuelles sur l'efficacité de la BIDC, ce qui, à terme, favorisera une meilleure reddition de comptes et

optimisera les interventions de financement du développement dans l'ensemble de l'espace CEDEAO. Ce travail s'inscrit dans la dynamique plus large du renforcement du financement du développement en tant qu'outil essentiel pour atteindre les ODD en Afrique et au-delà.

#### **4. PORTÉE DE L'ÉTUDE**

Cette étude a pour objectif principal l'évaluation du rôle de la BIDD dans la promotion du développement durable. La proposition porte sur les objectifs spécifiques suivants :

1. Évaluer l'impact de la BIDD sur le bien-être social ou le développement humain à travers ses interventions dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la création d'emplois.
2. Estimer l'impact des interventions de la BIDD sur le développement économique rural, en particulier au moyen de ses investissements dans l'agriculture.
3. Analyser la contribution de la BIDD au développement des infrastructures.
4. Examiner l'impact de la BIDD sur l'industrialisation et l'innovation technologique
5. Évaluer le rôle de la BIDD en matière de durabilité environnementale, d'atténuation du changement climatique et de résultats sur le plan de l'adaptation.
6. Évaluer l'impact des interventions de la BIDD sur l'accès au financement et l'approfondissement du secteur financier.
7. Estimer l'impact de la BIDD sur l'intégration régionale dans la sous-région.
8. Évaluer l'impact de la BIDD sur la création d'emplois dans la sous-région.
9. Évaluer l'impact de la Banque sur l'amélioration du bien-être des femmes dans la sous-région.
10. Déterminer le nombre d'entreprises dirigées par des femmes soutenues par la Banque.
11. Déterminer le nombre de PME/PMI soutenues par la Banque.

#### **5. MÉTHODOLOGIE**

La mission suivra une méthodologie appropriée comprenant, sans toutefois s'y limiter, une analyse fondée sur les données relatives aux investissements de la BIDD dans les États membres, d'autres sources de données secondaires pertinentes, des données recueillies sur le terrain ou des recherches primaires/de terrain, ainsi qu'une analyse des parties prenantes issue d'entretiens menés auprès d'acteurs clés dans les différents États membres.

La BIDD mettra les documents suivants à la disposition du consultant :

1. Données relatives aux investissements de la BIDD dans les États membres au cours des deux dernières décennies ; et
2. Tout autre document pertinent sur demande.

La mission nécessitera des déplacements dans certains pays/auprès de certaines institutions afin de consulter ou d'interroger les parties prenantes ou les bénéficiaires concernés.

## 6. LIVRABLES

Les conditions relatives aux livrables sont les suivantes :

<b>Livrable</b>	<b>Description</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Paiement</b>
Rapport de démarrage	Réponse aux termes de référence (TdR) détaillant une vue d'ensemble de la littérature et de la méthodologie proposée, le plan de travail, les noms et CV des personnes impliquées, le calendrier de mise en œuvre des activités, et une offre financière.	15 juillet 2026	(20%)
Collecte et analyse des données	Finalisation de l'analyse des données collectées	Novembre 2026	(30%)
Projet de rapport	Projet de rapport soumis à la BIDC pour commentaires/observation, puis présentation à Lomé.	Janvier 2026	(20%)
Rapport final et résumé analytique	Rapport final intégrant les commentaires/observations formulés à la suite du projet de rapport et de la présentation.	15 mars 2026	(30%)
<b>TOTAL</b>			

## 7. DURÉE

La durée de la mission sera de 240 jours (soit environ 8 mois) à compter de la date de signature du contrat.

## 8. PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les propositions seront évaluées par la Banque selon la procédure suivante :

Une procédure en deux étapes sera appliquée pour l'évaluation des offres.

- L'offre technique comptera pour 70 % de la note totale cumulée
- L'offre financière comptera pour 30 % de la note totale.

## 9. QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES :

Dans le cadre de cette mission, des personnes maîtrisant parfaitement l'anglais et le français à l'écrit et à l'oral doivent figurer dans les membres du cabinet de conseil ou le personnel proposé. Les qualifications, compétences, connaissances, expériences et exigences attendues des experts clés à proposer dans le cadre de cette mission sont les suivantes :

- Le chef d'équipe et au moins un autre membre doivent justifier d'une expérience avérée dans la conduite d'études d'impact sur le développement pour une banque de l'envergure de la BIDC.

- Être titulaire d'un diplôme de Master en économie ou dans des disciplines connexes et/ou justifier d'une expérience pertinente démontrant un niveau acceptable de compétences et d'expertise professionnelles.
- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience dans la recherche sur l'impact économique et de développement en Afrique.
- Posséder d'excellentes compétences en économétrie.
- Être disposé à se déplacer dans certains États membres de la BIDC.

## **10. MODALITÉS DE L'APPEL D'OFFRES**

1. Toutes les offres doivent être reçues par écrit au plus tard le mardi 16 juin 2026 à 17 h 00, heure de Lomé.
2. La réponse au présent appel d'offres doit être accompagnée d'une proposition technique et financière.
3. Les offres doivent être valables pendant au moins 60 jours à compter de la date de soumission.
4. Toutes les réponses reçues par la BIDC seront considérées comme confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées aux autres soumissionnaires.
5. Toute question relative au présent appel d'offres doit être formulée par écrit à l'intention du responsable en la matière à la BIDC.
6. Le présent appel ne fera pas l'objet d'une ouverture publique des offres.
7. Les offres seront évaluées sur la base de leur qualité et de la capacité technique appropriée.
8. Les offres peuvent être retirées par courrier postal ou par courriel à tout moment avant l'attribution du marché.
9. Toute information que vous pourriez recevoir de la BIDC au sujet de la présente offre et de la mission doit être traitée comme strictement privée et confidentielle.

## **11. MODALITÉS DE SOUMISSION**

Les propositions devront être soumises au Président de Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) aux adresses électroniques suivantes :

[mgoanue@bidc-ebid.org](mailto:mgoanue@bidc-ebid.org)

[jasenso@bidc-ebid.org](mailto:jasenso@bidc-ebid.org)

[ichabimougnan@bidc-ebid.org](mailto:ichabimougnan@bidc-ebid.org)

[fezin@bidc-ebid.org](mailto:fezin@bidc-ebid.org)

Pour toute information complémentaire ou demande de clarification, les soumissionnaires sont priés d'adresser leurs requêtes aux adresses électroniques susmentionnées.